

GEIDE: le marché commence à bouger

L'entreprise zéro papier. Une utopie qui fait rêver depuis plusieurs années. Mais le rêve commence doucement à devenir réalité. La GEIDE, la gestion électronique des documents en entreprise, commence à décoller. Dans de plus en plus de domaines, le papier peut et doit disparaître. La douzième édition du Forum de la GEIDE ouvre ses portes à Paris du 4 au 6 octobre prochain. L'occasion pour nous de rencontrer Bruno Couderc, Président de l'Apraged, l'Association des Professionnels de la Gestion Electronique de Documents et de faire le point sur ce marché qui commence enfin à frémir.

« Plusieurs facteurs expliquent ce décollage progressif », explique Bruno Couderc. « Il y a d'abord l'évolution réglementaire. Par exemple, les appels d'offres publics sont aujourd'hui dématérialisés. Certaines institutions comme la Sécurité sociale ont pour objectif le zéro papier. Les entreprises doivent par ailleurs d'adapter aux lois sur le document électronique, sans parler des contraintes imposées par la réglementation Sarbanes Oxley. La sécurisation des documents, leur traçage poussent le marché ». Outre l'aspect réglementaire, on observe également une montée en puissance de la facture électronique. *« Ca bouge et de plus en plus de grandes entreprises comme France Télécom ou La Poste se sont engagées sur ce terrain », explique le Président de l'association. Néanmoins, Bruno Couderc souligne qu'il reste beaucoup à faire. « Les entreprises n'ont pas de stratégie offensive en la matière, excepté celles qui sont obligées de le faire (qui par exemple doivent répondre à des appels d'offres publics). Pour les autres, ça bouge lentement », regrette-t-il. Il y a un effort pédagogique à faire. Et l'argumentaire coûts peut se révéler payant. Car il faut savoir que la gestion des documents et des impressions est un poste très mal quantifié par les entreprises. Ainsi, selon une récente étude de Lexmark, les entreprises françaises dépensent 400 millions d'euros par an en impressions inutiles... Selon une autre étude menée par IDC, les documents imprimés constituent à 82% un enjeu critique pour l'organisation de l'entreprise. Mais, toujours selon la même étude, 90% des entreprises sont incapables de chiffrer les dépenses de ce poste. Un taux impressionnant quand on sait que l'impression peut représenter jusqu'à 15% des revenus d'une entreprise. La gestion électronique des documents peut alors répondre à plusieurs besoins et permettre une réduction des coûts. Rien qu'avec la facture électronique (qui consiste à supprimer son double papier), les économies peuvent être colossales. « Le traitement d'une facture papier peut atteindre 15 euros, il tombe à 4 euros pour une facture électronique », explique Bruno Couderc. Les directions générales devraient être sensibles à ce type d'arguments. Et Bruno Couderc de souligner: « C'est aux directions qu'il faut s'adresser et pas aux DSI en leur parlant coûts et amélioration de la compétitivité ». D'autant plus que l'offre de solutions est importante et se diversifie. Aux côtés des grands acteurs comme EMC ou OpenText, on trouve une multitude d'éditeurs milieu de gamme européens et français. « Pour autant, les solutions proposées doivent être plus interopérables car aujourd'hui on observe encore des difficultés d'intégration », regrette Bruno Couderc. Une difficulté pénalisante qui refroidit les entreprises. **Focus sur le 12e Forum de la Geide***

Il aura lieu du 4 au 6 octobre prochain au CNIT de Paris La Défense. Son objectif est simple:

« Présenter l'offre, faire de la pédagogie, susciter la réflexion et baliser le terrain », explique Bruno Couderc, Président de l'Apraged, l'Association des Professionnels de la Gestion Electronique de Documents. Outre le salon en lui même, différentes tables rondes thématiques seront organisées. Des grands témoins comme Jean-Noël Jeanneney, Président de la Bibliothèque Nationale de France seront

également présents pour partager leurs analyses. 130 exposants seront présents et plus de 5.000 visiteurs sont attendus.